



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Document de recherche 2020/052

Région du Centre et de l'Arctique

Récolte d'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) anadrome et confiné aux eaux intérieures près de Paulatuk (Territoires du Nord-Ouest), de 2003 à 2013

Ellen V. Lea¹, Diane Ruben², et Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk²

¹Pêches et Océans Canada
1 Arctic Road C.P. 1871
Inuvik (T.-N.-O.) X0E 0T0

²C.P. 39
Paulatuk (T.-N.-O.) X0E 1N0

Avant-propos

La présente série documente les fondements scientifiques des évaluations des ressources et des écosystèmes aquatiques du Canada. Elle traite des problèmes courants selon les échéanciers dictés. Les documents qu'elle contient ne doivent pas être considérés comme des énoncés définitifs sur les sujets traités, mais plutôt comme des rapports d'étape sur les études en cours.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2020
ISSN 2292-4272

La présente publication doit être citée comme suit :

Lea, E.V., D. Ruben et le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk. 2020. Récolte d'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) anadrome et confiné aux eaux intérieures près de Paulatuk, Territoires du Nord-Ouest, de 2003 à 2013. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2020/052. iv + 16 p.

Also available in English :

Lea, E.V., Ruben, D., and Paulatuk Hunters and Trappers Committee. 2020. Anadromous and Landlocked Arctic Char (*Salvelinus alpinus*) Harvested near Paulatuk, Northwest Territories, 2003–2013. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2020/052. iv + 15 p.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	IV
INTRODUCTION	1
MÉTHODES	2
HISTORIQUE DES RÉCOLTES (1968–2002).....	2
ENQUÊTES SUR LES RÉCOLTES (2003–2013)	2
RÉSULTATS.....	4
OMBLE CHEVALIER ANADROME	4
OMBLE CHEVALIER CONFINÉ AUX EAUX INTÉRIEURES	9
DISCUSSION.....	10
CONCLUSIONS.....	12
REMERCIEMENTS	13
RÉFÉRENCES CITÉES.....	13
ANNEXE 1 : EXEMPLE DE FORMULAIRE D'ENQUÊTE SUR LA RÉCOLTE.....	16

RÉSUMÉ

L'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*), anadrome (séjournant en mer) et confiné aux eaux intérieures, est une importante source de nourriture traditionnelle pour les habitants de Paulatuk, une collectivité de la région désignée des Inuvialuit, dans les Territoires du Nord-Ouest. De 2003 à 2013, des enquêtes communautaires volontaires mensuelles sur les prises ont été menées à Paulatuk pour recenser la récolte de subsistance de poissons et de mammifères marins. Ces enquêtes s'appuient sur les données historiques relatives à la pêche de subsistance, sportive et commerciale. L'examen des données issues de ces enquêtes a mis l'accent sur la saisonnalité et l'emplacement de la pêche de subsistance de l'omble chevalier. Les prises totales d'omble chevalier anadrome ont atteint un sommet en 1982 (5 456 poissons), pendant la période où une pêche commerciale était pratiquée (1968–1986). La récolte de subsistance a varié entre 479 poissons en 2008 et 1 793 poissons en 2009, avec une moyenne de 1 228 poissons par année pour la période visée (2003–2013). Les récoltes estivales (juin–septembre) étaient les plus importantes dans la région côtière près de l'embouchure du fleuve Hornaday, bien qu'une tendance à la hausse semble se dessiner dans la région du ruisseau Lasard. La récolte de l'omble chevalier confiné aux eaux intérieures a eu lieu principalement au printemps (mai et juin); elle était plus faible et plus variable que celle de l'omble chevalier anadrome. Les pêches d'hiver (octobre–décembre) visaient principalement l'omble chevalier anadrome dans le cours supérieur du fleuve Hornaday. En 1998, le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a dirigé la mise en œuvre de mesures de gestion et de surveillance communautaires qui comprenaient un niveau de prélèvement volontaire dans la pêche de subsistance de l'omble chevalier anadrome. Ces mesures continuent à soutenir la gestion durable des populations d'omble chevalier dans la région.

INTRODUCTION

Paulatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, est une collectivité côtière de la région désignée des Inuvialuit située sur la rive sud de la baie Darnley, à l'ouest du delta du fleuve Hornaday (Figure 1). L'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) anadrome (séjournant en mer) et confiné aux eaux intérieures (lacustre) est une composante importante du régime alimentaire traditionnel des Inuvialuit dans leurs communautés. De nombreuses activités de pêche de subsistance suivent les migrations saisonnières de la population anadrome d'omble chevalier du fleuve Hornaday. L'omble chevalier migre au printemps du fleuve à la mer, où il se nourrit pendant l'été, puis revient dans le fleuve à l'automne pour frayer et hiverner (Harwood et Babaluk 2014). La majorité des ombles chevaliers anadromes pêchés à des fins de subsistance sont récoltés au filet maillant ou à la turlutte (localement appelée « jigging ») à travers la glace. L'omble anadrome est pêché dans les fissures de la banquise côtière à la fin du printemps, à des sites sur la côte de la baie Darnley en été, le long du fleuve Hornaday à la fin de l'été et au début de l'automne, et plus loin en amont après l'englacement en octobre et novembre. L'omble chevalier confiné aux eaux intérieures est récolté dans les lacs intérieurs des environs de Paulatuk, principalement au printemps, en pêchant à la turlutte sous la glace.

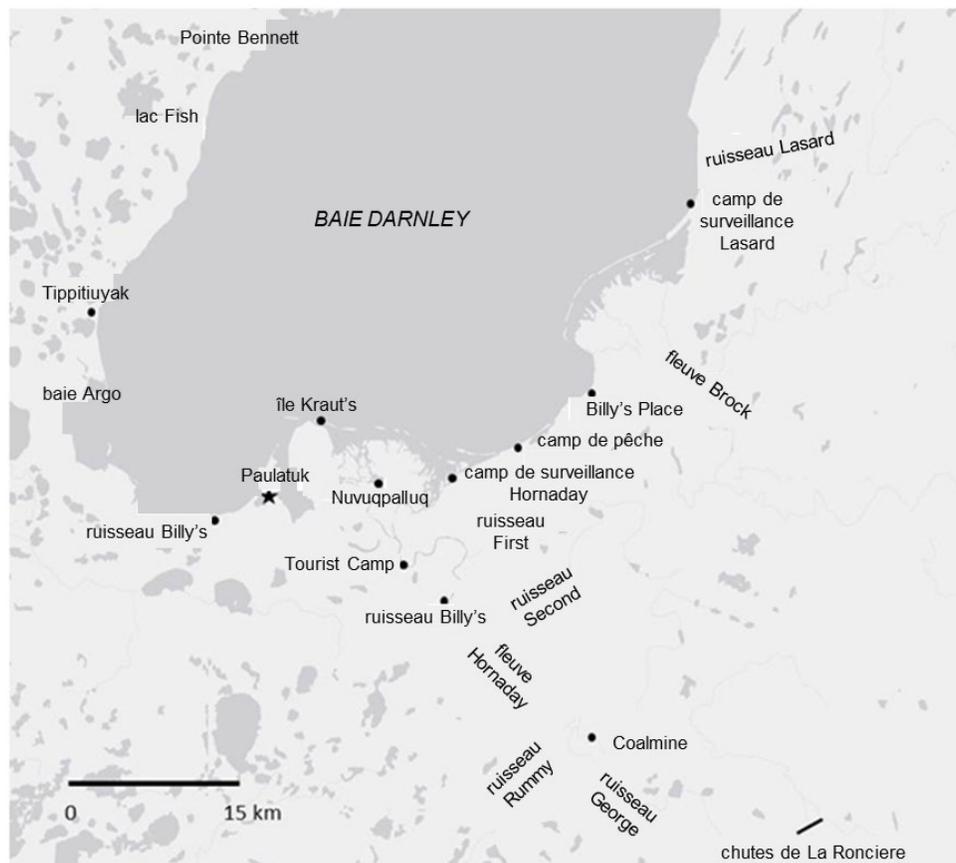


Figure 1. Principaux lieux de pêche de l'omble chevalier anadrome près de Paulatuk, Territoires du Nord-Ouest.

Outre la pêche de subsistance de la collectivité, il existe un historique de pêche commerciale et sportive dans la région de Paulatuk. Des pêches commerciales ciblant l'omble chevalier anadrome du fleuve Hornaday ont eu lieu de 1968 à 1986. Pêches et Océans Canada (MPO) a initialement fixé un quota commercial de 6 800 kg et la production moyenne s'élevait à 5 760 kg entre 1977 et 1984 (MacDonnell 1988). Les pêches commerciales ont cessé en 1986 en raison de la réduction observée des captures et de la taille de l'omble chevalier, et elles sont restées fermées depuis (MacDonnell 1987, 1988). La limite pour la pêche sportive dans le fleuve Hornaday était l'une des plus basses pour l'omble chevalier dans les Territoires du Nord-Ouest. De 1994 à 2013, les limites quotidiennes de capture et de possession étaient fixées à un poisson chacune, et en 2013, le MPO, à la demande de la collectivité, a réduit la pêche à la seule pêche avec remise à l'eau.

Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a été créé en 1996 avec pour objectif d'établir un plan de pêche communautaire pour l'omble chevalier, en se concentrant sur la population du fleuve Hornaday. Le Groupe de travail est composé de représentants du Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk, du Comité mixte de gestion de la pêche, de l'Agence Parcs Canada (APC) et du MPO, et fonctionne selon une approche de cogestion adaptative établie dans la Convention définitive des Inuvialuit (CDI) (Canada 2005) (Ayles *et al.* 2007). Le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk avait établi la nécessité d'un plan de gestion de la pêche lors de son assemblée générale annuelle de 1996. La collectivité était préoccupée par le nombre et la taille des ombles chevaliers dans le fleuve Hornaday (Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk 2006). Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk s'est réuni à plusieurs reprises entre 1996 et 1998 pour élaborer le plan de pêche de l'omble de Paulatuk, dont la dernière mise à jour remonte à 2006. L'objectif principal du plan de pêche était de maintenir la durabilité de la pêche de subsistance de l'omble chevalier dans la région de Paulatuk, grâce à des mesures de gestion, de conservation et de protection de l'habitat (Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk 2006).

Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a fixé pour la première fois en 1998 un niveau volontaire de récolte annuelle de subsistance de 1 700 ombles chevaliers anadromes, en se fondant sur les connaissances traditionnelles et scientifiques, et l'objectif global de maintien d'une pêche durable selon une approche de précaution. Ce niveau de prélèvement tenait compte de la récolte dans la baie Darnley en été et dans le fleuve Hornaday en automne et en hiver. Le niveau de prélèvement volontaire a été porté à 1 800 poissons en 2013, justifié par les indicateurs positifs de l'état du stock observés dans la pêche et afin de répondre aux besoins de subsistance de la communauté. Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a réparti ce niveau annuel entre les saisons de récolte d'été (en eaux libres) et d'hiver (sur la glace), avec une sous-allocation pour la pêche hivernale des aînés. Il n'a pas jugé nécessaire d'établir des niveaux de prélèvement volontaires pour les populations d'omble confinées aux eaux intérieures de la région de Paulatuk.

Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a soutenu plusieurs programmes de recherche et de surveillance : enquêtes communautaires sur les récoltes; programme de surveillance de la récolte dans le fleuve Hornaday (depuis 1990) (Harwood 1999, Harwood 2009, Gallagher *et al.* 2017); études par radiomarquage et marquage au moyen d'étiquettes en T (Harwood et Babaluk 2014); et études biologiques d'autres populations d'omble chevalier dans la région (Roux *et al.* 2011).

Divers groupes de travail chargés de la gestion des pêches dans la région désignée des Inuvialuit ont reconnu la collecte de données sur la récolte comme une composante des plans de gestion et des examens annuels en raison de son importance dans la gestion, la surveillance et l'évaluation de la dynamique des populations de poissons visés par les pêches (DFO 1999, MPO 2016, Zhu *et al.* 2017). Elle est également précieuse afin de documenter l'importance de

chaque espèce pour le régime alimentaire et la culture des Inuvialuit, ainsi que pour déterminer les lieux de pêche (Kavik-AXYS 2012, Usher 2002, Usher et Wentzel 1987, Usher *et al.* 1996). Ce type d'information pourrait aider à définir des mesures d'atténuation si l'activité industrielle devait avoir des effets négatifs sur l'environnement.

Les objectifs du présent rapport sont les suivants :

- Résumer les données disponibles sur la récolte de l'omble chevalier anadrome dans le cadre des pêches de subsistance, commerciales et sportives de 1968 à 2013;
- Comparer les récoltes déclarées d'omble chevalier anadrome dans différentes zones et en dégager les tendances de 2003 à 2013;
- Comparer la récolte d'omble chevalier anadrome entre les saisons de 2003 à 2013;
- Résumer les prises d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures dans la région de Paulatuk de 2003 à 2013.

MÉTHODES

HISTORIQUE DES RÉCOLTES (1968–2002)

Les données sur la pêche de subsistance, commerciale et sportive de l'omble chevalier anadrome et confiné aux eaux intérieures près de Paulatuk ont été recueillies et compilées par diverses sources depuis 1968; pour certaines années, on ne dispose que d'estimations. Les données sur la récolte des pêches commerciales et expérimentales passées (pour évaluer la viabilité d'une nouvelle pêche) dans la région sont résumées dans MacDonnell (1987, 1988). Les données sur la récolte de subsistance ont été recueillies dans le cadre de divers programmes d'enquêtes communautaires. De 1988 à 1997, le Secrétariat mixte des Inuvialuit a coordonné l'étude sur la récolte des Inuvialuit dans la région désignée des Inuvialuit (Secrétariat mixte 2003). Après 1997, ce sont les organismes de cogestion et les ministères respectifs qui étaient chargés de recueillir les renseignements sur les récoltes. Les registres des enquêtes sur les récoltes en 1999 et 2001-2003 sont résumés dans Stephenson (2004). Le présent rapport porte sur les données sur la récolte recueillies entre 2003 et 2013 et est axé sur l'omble chevalier anadrome et confiné aux eaux intérieures.

ENQUÊTES SUR LES RÉCOLTES (2003–2013)

Des enquêtes sur la pêche de subsistance des poissons et des mammifères marins ont été menées à Paulatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, de janvier 2003 à décembre 2013. Entre janvier 2003 et mars 2010, les enquêtes sur les récoltes étaient coordonnées en collaboration entre le MPO, le Service canadien de la faune (SCF), la Division des ressources, de la faune et du développement économique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (aujourd'hui Ressources environnementales et naturelles) et le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk. En avril 2010, le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et le MPO ont pris en charge la coordination de ces enquêtes et se sont concentrés sur les données concernant la récolte de poissons et de mammifères marins.

Le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk a sélectionné un intervieweur de la communauté locale (connu localement sous le nom de « collecteur des données sur la récolte ») qui a communiqué avec les pêcheurs de subsistance actifs pour leur demander s'ils étaient prêts à déclarer les informations sur leurs prises de poissons et de mammifères marins. Le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk gérait la liste des pêcheurs actifs pour la communauté et a attribué un numéro unique à chaque personne pour préserver son anonymat.

Les enquêtes étaient généralement menées chaque mois en utilisant des formulaires papier pour documenter les espèces, le nombre, le lieu et la date de la récolte (Annexe 1). Des questions supplémentaires ont été ajoutées aux enquêtes en 2012 afin de déterminer si : a) les récoltes estivales déclarées avaient déjà été dénombrées par l'un des contrôleurs des récoltes (pour éviter un double comptage); b) si les ombles capturés pendant l'hiver faisaient partie de la pêche des aînés; ou c) si certaines de leurs prises étaient des « ombles bleus » (une forme morphologiquement différente d'omble anadrome déclarée par la communauté (Gallagher *et al.* 2017). Les pêcheurs sportifs n'ont pas été interrogés, car ces renseignements étaient recueillis à partir du registre de pêche sportive de la région désignée des Inuvialuit établi dans le cadre de la Convention définitive des Inuvialuit et géré par le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et le Comité mixte de gestion de la pêche.

Les intervieweurs recueillaient les informations sur les récoltes en personne ou par téléphone à la fin de chaque mois. En 2012, le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk ont demandé que les enquêtes soient menées deux fois par mois en août et en novembre afin d'améliorer la surveillance des chiffres de la récolte en cours de saison. La plupart des années, aucune enquête n'a eu lieu de janvier à mars, car les prélèvements de poissons et de mammifères marins sont limités pendant cette période.

Les formulaires remplis étaient envoyés au bureau d'Inuvik du MPO, qui compilait les données avant de les communiquer au Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk, au Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk et au Comité mixte de gestion de la pêche. Le personnel du MPO travaillait avec les pêcheurs locaux du Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et du Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk (en particulier Noel Green, Tony Green, Joseph Illasiak Jr, Diane Ruben, Lawrence Ruben et Ray Ruben) pour identifier et cartographier les plans d'eau, les zones et les camps où la pêche à l'omble chevalier est pratiquée et pour préciser où l'omble chevalier anadrome et confiné aux eaux intérieures était capturé.

Les rapports de récolte étaient saisis et classés par mois, année, espèce et lieu de récolte. Dans la plupart des cas, les prises étaient identifiées comme « omble chevalier anadrome » ou « omble chevalier confiné aux eaux intérieures ». Si la distinction quant au type d'omble était omise sur les formulaires, les pêcheurs locaux de Paulatuk utilisaient les informations sur le moment et le lieu de la récolte pour classer la prise comme « omble chevalier anadrome » ou « omble chevalier confiné aux eaux intérieures ». Ces pêcheurs étaient également chargés de déterminer et de vérifier les lieux de récolte importants en examinant les données détaillées sur les récoltes et les cartes.

Les récoltes d'omble chevalier anadrome étaient attribuées à trois grandes zones géographiques :

1. fleuve Hornaday, delta, camp de pêche et la région côtière environnante (HR);
2. région du ruisseau Lasard à l'est de la baie Darnley (LC); ou
3. ouest de la baie Darnley (y compris le lac Fish, Tippitiuyak ou « Tippi » et la baie Argo) (WDB).

Les récoltes qui n'ont pas été attribuées à aucune des trois zones géographiques ont été attribuées comme « autre », principalement lorsque le lieu de capture n'était pas indiqué.

Les récoltes d'omble chevalier anadrome ont également été classées en saisons d'été (eaux libres partielles à complètes, de juin à septembre) et d'hiver (sur la glace, d'octobre à décembre). La récolte d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures était comptabilisée annuellement et par mois pour illustrer la nature saisonnière de la pêche.

Comme dans l'étude sur la récolte des Inuvialuit (Secrétariat mixte 2003), les valeurs des récoltes ont été agrégées entre les différents sites afin de protéger les intérêts et les souhaits des pêcheurs. Le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk dispose des renseignements détaillés s'il en a besoin.

RÉSULTATS

OMBLE CHEVALIER ANADROME

Le nombre d'ombles chevaliers anadromes récoltés dans toutes les pêches entre 1968 et 2013 a varié de 479 (2008) à 5 456 (1982) (Tableau 1, Figure 2). La récolte annuelle la plus importante a eu lieu dans les années 1970 et 1980, lorsque la pêche commerciale était active. Depuis la mise en place d'un niveau de prélèvement volontaire de subsistance en 1998, la récolte d'omble chevalier anadrome a été constamment inférieure à ce niveau, sauf en 2001 et 2009 (Figure 2). La récolte moyenne de subsistance a diminué au cours des trois dernières décennies, passant de 2 217 poissons entre 1984 et 1993 à 1 340 poissons entre 2004 et 2013.

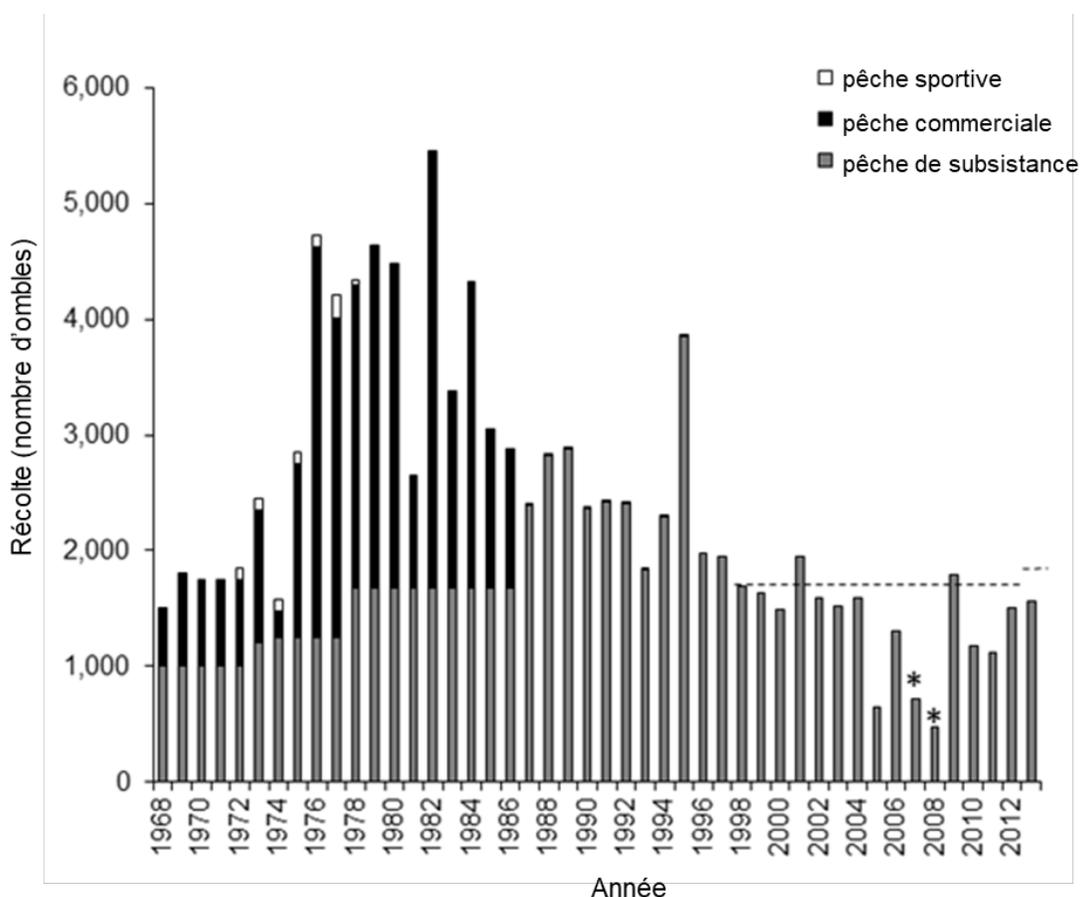


Figure 2. Récolte d'omble chevalier anadrome dans les pêches commerciales, de subsistance et sportives dans la région de la baie Darnley de 1968 à 2013 (toutes saisons et tous lieux). La ligne pointillée indique le total autorisé volontaire des captures dans la pêche de subsistance, tel que déterminé par le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk (1 700 poissons entre 1998 et 2012; 1 800 poissons à partir de 2013). L'astérisque indique les années pour lesquelles les données sur la récolte sont incomplètes, en raison de quoi la récolte totale est sous-estimée.

Tableau 1. Récolte d'omble chevalier anadrome dans les pêches commerciales, de subsistance et sportives (1968-2013). Lorsque seul le poids était consigné, on a calculé le nombre d'individus à l'aide d'un facteur de conversion de 2,3 kg/poisson. Lorsque la récolte de la pêche sportive n'était pas disponible (s.o.), elle est présumée faible. Les sources d'information sont MacDonnell (1987; 1988), le Secrétariat mixte (2003), le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk (2006) et les dossiers du MPO.

Année	Pêche commerciale	Pêche de subsistance	Pêche sportive	Total
1968	500	1 000	na	1 500
1969	800	1 000	na	1 800
1970	750	1 000	na	1 750
1971	750	1 000	na	1 750
1972	750	1 000	100	1 850
1973	1 151	1 200	100	2 451
1974	229	1 250	100	1 579
1975	1 500	1 250	100	2 850
1976	3 376	1 250	100	4 726
1977	2 757	1 250	200	4 207
1978	2 619	1 676	40	4 335
1979	2 954	1 676	10	4 640
1980	2 794	1 676	10	4 480
1981	972	1 676	na	2 648
1982	3 780	1 676	na	5 456
1983	1 700	1 676	na	3 376
1984	2 650	1 676	na	4 326
1985	1 382	1 676	na	3 058
1986	1 201	1 676	na	2 877
1987	-	2 392	10	2 402
1988	-	2 829	10	2 839
1989	-	2 880	10	2 890
1990	-	2 369	10	2 379
1991	-	2 424	10	2 434
1992	-	2 408	10	2 418
1993	-	1 839	10	1 849
1994	-	2 290	10	2 300
1995	-	3 850	10	3 860
1996	-	1 984	na	1 984
1997	-	1 956	na	1 956
1998	-	1 686	na	1 686
1999	-	1 636	na	1 636
2000	-	1 492	na	1 492
2001	-	1 949	na	1 949
2002	-	1 598	na	1 598
2003	-	1 522	na	1 522
2004	-	1 597	na	1 597
2005	-	655	na	655
2006	-	1 300	na	1 300
2007	-	724	na	724
2008	-	479	na	479
2009	-	1 793	na	1 793
2010	-	1 175	na	1 175
2011	-	1 119	na	1 119
2012	-	1 561	na	1 561
2013	-	1 570	-	1 570

La récolte de subsistance de l'omble chevalier anadrome a varié entre 2003 et 2013, de 479 (en 2008) à 1 793 (en 2009) (Tableau 2, Figure 2). Certains mois, les données de l'enquête n'étaient pas disponibles, soit parce que les enquêtes sur les récoltes n'avaient pas été menées, soit parce que les registres avaient été égarés. Étant donné que les registres des récoltes de subsistance étaient incomplets durant les étés 2007 et 2008, la récolte totale de ces années est sous-estimée. Entre 2003 et 2013, les prises d'omble chevalier anadrome ont eu lieu entre juin et décembre, à l'exception d'un poisson dont la capture a été déclarée en mai 2012 (Tableau 2).

Tableau 2. Récolte d'omble chevalier anadrome par mois pour la pêche de subsistance, selon les enquêtes sur la récolte de la collectivité de Paulatuk, de 2003 à 2013.

Année	Mois												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
2003	0	0	0	0	0	258	428	701	5	28	102	*	1,522
2004	*	*	*	0	0	63	186	1,083	13	27	225	0	1,597
2005	*	*	*	0	0	80	135	425	1	23	1	0	665
2006	0	0	0	0	0	114	617	437	52	30	0	50	1,300
2007	0	0	0	0	0	57	*	325	109	233	*	*	724
2008	0	0	0	0	0	42	131	*	*	299	*	7	479
2009	0	0	0	0	0	17	64	1014	71	402	207	18	1,793
2010	0	0	0	0	0	43	170	400	46	447	35	34	1,175
2011	-	-	-	0	0	226	400	91	49	163	190	0	1,119
2012	-	-	-	0	1	550	6	733	30	29	212	0	1,561
2013	-	-	-	0	0	24	342	651	28	5	482	38	1,570

- Aucune enquête n'a été menée.

* Données d'enquête non disponibles ou indéterminées, bien qu'une récolte ait probablement eu lieu, de sorte que la récolte totale serait sous-estimée.

Entre 2003 et 2013, une proportion plus importante de la récolte a été capturée sur la côte ou dans le cours inférieur du fleuve Hornaday pendant l'été (75,7 %) par rapport à l'hiver dans les endroits en amont du fleuve (24,3 %) (Figure 3, Tableau 2). La pêche dans les eaux côtières débute à la fin du printemps, lorsque l'omble chevalier a entamé sa migration du fleuve vers l'océan et que la glace est encore assez épaisse pour permettre de voyager en toute sécurité, mais commence à se fissurer (Joseph Illasiak Jr., collectivité de Paulatuk, comm. pers.). La récolte a généralement lieu plus tôt dans la région du ruisseau Lasard (juillet ou début août) que dans l'embouchure du fleuve Hornaday ou sur la côte sud de la baie Darnley (fin juillet et août). La pêche sur la côte ouest de la baie Darnley (y compris la baie Argo, Tippitiuyak et le lac Fish) a lieu à la fin juillet et en août.

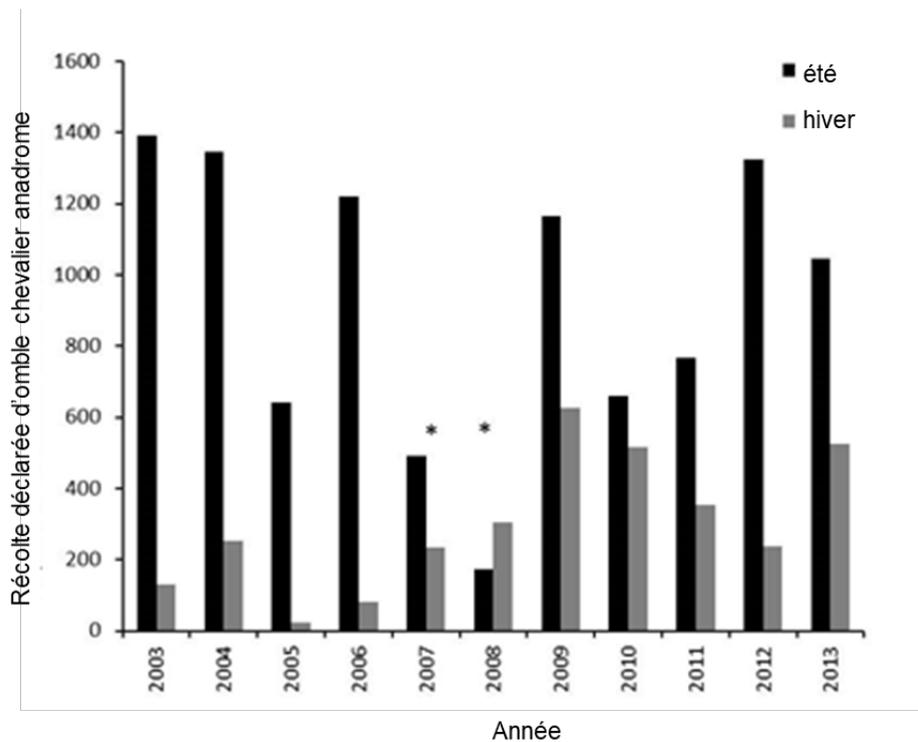


Figure 3. Récolte d'omble chevalier anadrome par saison (en eaux libres (juin–septembre) et sur la glace (octobre–décembre)), selon les enquêtes sur la récolte de Paulatuk, de 2003 à 2013. L'astérisque indique les années pour lesquelles les données sur la récolte sont incomplètes, en raison de quoi la récolte totale est sous-estimée.

Une fois la glace formée sur le fleuve Hornaday, la pêche était pratiquée autour de Coalmine, de Tourist Camp et de Nuvuqpalluq (la région de Bluffs/First Hole), à l'aide d'une combinaison de filets maillants ou à la turlutte. La pêche à l'omble dans le cours supérieur du fleuve Brock est possible, mais elle était peu courante, car il est beaucoup plus éloigné de la collectivité (Roux *et al.* 2011).

La plupart des années, la récolte déclarée dans la région du fleuve Hornaday (sur la côte ou en amont) a été plus importante que dans le ruisseau Lasard ou l'ouest de la baie Darnley (Figure 4, Tableau 3). Bien que variable, le nombre d'ombles chevaliers pêchés dans la région du ruisseau Lasard a augmenté depuis 2009, tandis que les prises dans la région de Hornaday sont restées relativement stables au cours de la même période. Cela concorde avec les rapports de la collectivité selon lesquels la pêche estivale dans la zone côtière près du ruisseau Lasard a été très productive ces dernières années (à l'exception de 2013 où les conditions océaniques étaient défavorables aux déplacements pour s'y rendre). Les récoltes dans l'ouest de la baie Darnley étaient systématiquement inférieures à celles des régions du fleuve Hornaday ou du ruisseau Lasard, ce qui correspond aux résultats présentés par Gallagher *et al.* (2017).

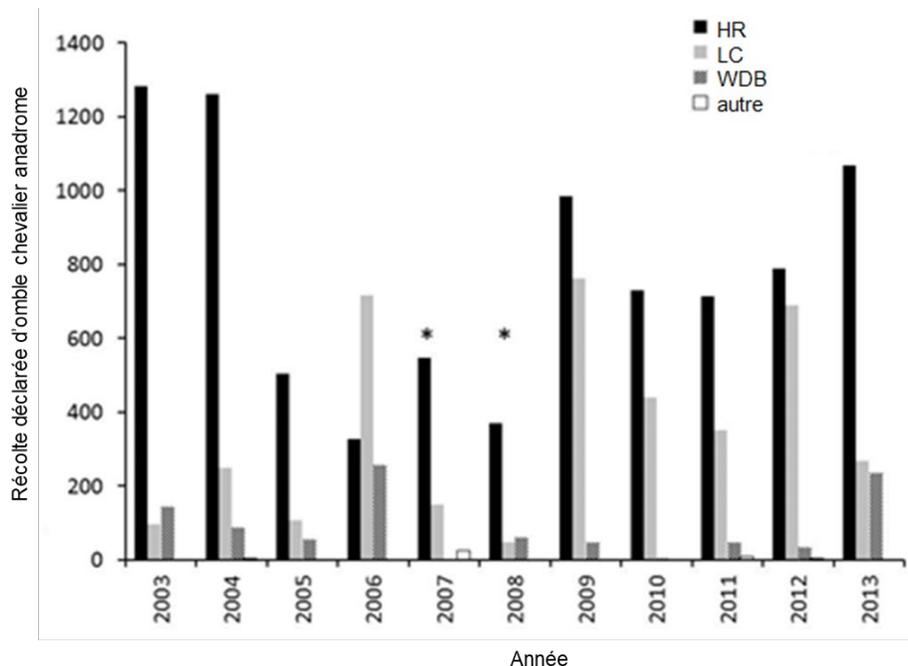


Figure 4. Récolte d'omble chevalier anadrome par zone de pêche (HR= fleuve Hornaday, delta, et région côtière environnante; LC=région du ruisseau Lasard; WDB= ouest de la baie Darnley (y compris le lac Fish, Tippitiuyak et la baie Argo). L'astérisque indique les années pour lesquelles les données sur la récolte sont incomplètes, en raison de quoi la récolte totale est sous-estimée.

Tableau 3. Récolte d'omble chevalier anadrome par zone de pêche (2003–2013) (HR= fleuve Hornaday, delta, et région côtière environnante; LC=région du ruisseau Lasard; WDB= ouest de la baie Darnley (y compris le lac Fish, Tippitiuyak et la baie Argo)).

Année	Zones				Total
	HR	LC	WDB	Autre	
2003	1 282	96	144	-	1 522
2004	1 261	248	87	1	1 597
2005	503	107	55	-	665
2006	326	717	257	-	1 300
2007*	548	151	-	25	724
2008*	369	48	62	-	479
2009	983	762	48	-	1 793
2010	730	440	5	-	1 175
2011	713	350	48	8	1 119
2012	837	690	33	1	1 561
2013	1068	267	235	-	1 570

* Années où les données sur la récolte pendant la période de pointe de la pêche étaient incomplètes (voir Tableau 2); la récolte totale est donc sous-estimée.

La région de Tippitiuyak est le principal endroit de la baie de Darnley où l'on signale la présence de « l'omble bleu » (Tony Green, collectivité de Paulatuk, comm. pers.; Gallagher *et al.* 2017); 51 des 235 ombles récoltés dans l'ouest de la baie de Darnley en 2013 ont été classés par les pêcheurs comme « omble bleu ».

OMBLE CHEVALIER CONFINÉ AUX EAUX INTÉRIEURES

Comme indiqué ci-dessus pour l'omble chevalier anadrome, les registres de récolte de subsistance étaient incomplets pour les étés 2007 et 2008, de sorte que la récolte de l'omble chevalier confiné aux eaux intérieures est également sous-estimée pour ces années (Tableau 4). La récolte d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures était variable entre 2003 et 2013, avec une moyenne de 241 poissons par an et une fourchette comprise entre 80 (2013) et 431 (2006) (Tableau 4, Figure 5). L'omble chevalier confiné aux eaux intérieures était pêché entre avril et octobre, la majorité des captures ayant lieu en mai et juin (89,1 %). Les lacs où vit l'omble chevalier confiné aux eaux intérieures sont plus accessibles au printemps en motoneige, lorsque les températures et la lumière du jour sont plus favorables aux déplacements (Joseph Illasiak Jr., collectivité de Paulatuk, comm. pers.). La récolte annuelle d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures était constamment inférieure à celle d'omble chevalier anadrome.

Tableau 4. Récolte d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures par mois pour la pêche de subsistance, selon les enquêtes sur la récolte de la collectivité de Paulatuk, de 2003 à 2013.

Année	Mois												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
2003	0	0	0	0	6	105	24	84	0	0	0	*	219
2004	*	*	*	22	20	251	0	1	1	0	0	0	295
2005	*	*	*	2	69	135	30	0	0	4	0	0	240
2006	0	0	0	0	115	301	0	15	0	0	0	0	431
2007	0	0	0	4	0	152	*	0	0	0	*	*	156
2008	0	0	0	0	148	144	20	*	*	0	*	0	312
2009	0	0	0	0	170	123	26	0	0	0	0	0	319
2010	0	0	0	11	86	56	0	0	0	0	0	0	153
2011	-	-	-	0	42	44	22	3	0	0	0	0	111
2012	-	-	-	0	173	141	0	0	20	0	0	0	334
2013	-	-	-	0	0	80	0	0	0	0	0	0	80

- Aucune enquête n'a été menée.

* Données d'enquête non disponibles ou indéterminées, bien qu'une récolte ait probablement eu lieu, de sorte que la récolte totale serait sous-estimée.

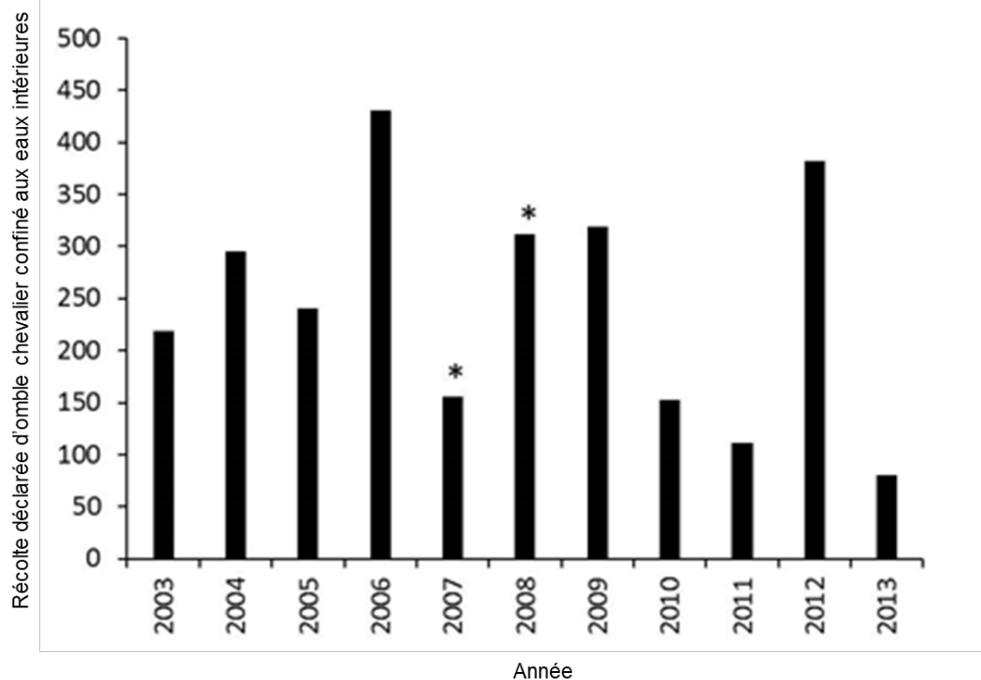


Figure 5. Récolte d'omble chevalier confiné aux eaux intérieures dans la région de Paulatuk, selon les enquêtes sur la récolte de la collectivité de Paulatuk, de 2003 à 2013. L'astérisque indique les années pour lesquelles les données sur la récolte sont incomplètes, en raison de quoi la récolte totale est sous-estimée.

DISCUSSION

L'interaction entre les facteurs socioéconomiques, biologiques, environnementaux et autres pourrait déterminer les tendances spatiales et temporelles de la récolte d'omble chevalier. Les facteurs socioéconomiques comprennent la taille de la population communautaire, le nombre de pêcheurs actifs, le lieu et le moment des activités de récolte (pour le poisson et les autres espèces sauvages), la dépendance à l'égard des aliments locaux, les possibilités d'emploi et le prix du carburant et de l'équipement. Un exemple de changement socioéconomique dans la région de Paulatuk est l'évolution du nombre et de l'âge des pêcheurs de la communauté (Lawrence Ruben, collectivité de Paulatuk, comm. pers.). Les facteurs biologiques sont la taille de la population d'omble chevalier, l'âge et la longueur des poissons, ainsi que la période et les voies de migration. Les facteurs environnementaux sont les conditions météorologiques et hydrologiques (en particulier le vent sur la côte), la période de la débâcle et de l'englacement saisonniers, les changements de l'habitat physique tels que les voies de migration et l'état des glaces. L'un des principaux facteurs de la variabilité de la récolte dans la région du ruisseau Lasard était le climat côtier et les conditions de l'eau, étant donné qu'il faut beaucoup plus de temps pour s'y rendre en bateau et que la région est plus exposée, avec une mer souvent plus agitée (Ray Ruben, collectivité de Paulatuk, comm. pers.). En outre, la collectivité a constaté des changements dans le delta du fleuve Hornaday avec un climat changeant, et ces changements ont eu des effets négatifs sur l'écoulement et sur la qualité de la pêche dans cette région au fil du temps (Joseph Illasiak Jr., collectivité de Paulatuk, comm. pers.). Ces observations soulignent l'importance des connaissances traditionnelles et locales pour comprendre et interpréter les données sur la récolte. La présentation annuelle des données sur la récolte au Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk permet aux experts locaux d'appliquer

leurs connaissances et leurs observations pour effectuer des évaluations et des interprétations dans un cadre de cogestion adaptative (Ayles *et al.* 2007).

Les enquêtes communautaires sur les récoltes sont plus efficaces lorsque les participants sont nombreux et les rapports précis. La participation dépend en grande partie de la disponibilité et de la volonté des personnes à participer à l'enquête. Si les personnes n'étaient pas disponibles lors de la première visite, les enquêteurs communautaires s'efforçaient de recueillir les informations à une date ultérieure. De plus, les enquêteurs ont été engagés par l'intermédiaire du Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk pour que les pêcheurs se sentent à l'aise pour communiquer des renseignements sur leurs prises. La précision des rapports a été améliorée en utilisant des calendriers ou des carnets dans lesquels de nombreux pêcheurs enregistraient leurs prises quotidiennes. Le taux de participation à ces enquêtes était élevé, d'après les commentaires des pêcheurs et du Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk, et la majorité des membres de la collectivité étaient toujours disposés à déclarer volontairement et avec précision leur récolte (Tony Green et Joseph Illasiak Jr., collectivité de Paulatuk, comm. pers.). Les pêcheurs de subsistance de Paulatuk ont continué à reconnaître la valeur de ces enquêtes et se sont montrés proactifs dans la gestion durable de leur pêche. Nous sommes donc convaincus que l'approche adoptée permet de produire la meilleure estimation de la récolte d'omble chevalier dans la région de Paulatuk.

Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a discuté pour savoir s'il fallait inclure les prises provenant de zones autres que le fleuve Hornaday, telles que le ruisseau Lasard, dans un seul niveau de récolte volontaire pour toute la région de Paulatuk, ou s'il était préférable de fixer des niveaux de récolte distincts. Cependant, il ignorait le nombre d'ombles chevaliers provenant des fleuves Hornaday et Brock et pêchés dans les différentes zones côtières. Les connaissances traditionnelles et scientifiques présumaient que la récolte côtière était principalement composée d'ombles issus du fleuve Hornaday. Cela a été confirmé récemment par une analyse génétique de la pêche de stocks mélangés. Les populations d'ombles chevaliers des fleuves Hornaday et Brock se sont avérées être génétiquement distinctes, et 90 % des ombles chevaliers pêchés sur les sites côtiers près du fleuve Hornaday et du ruisseau Lasard proviennent du fleuve Hornaday (Boguski *et al.* 2016, Harris *et al.* 2016). La similitude de la composition des stocks entre ces deux zones de récolte côtières permet de prendre des décisions plus éclairées en ce qui concerne les niveaux de récolte propres à chaque zone, et il est donc moins important de prendre en compte des zones de gestion séparées. Bien que les échantillons prélevés à Tippituyak n'aient pas été évalués dans le cadre de cette analyse génétique, la proximité du fleuve Hornaday par rapport à d'autres populations sources connues, les similarités démographiques (Gallagher *et al.* 2017) et le retour d'une étiquette en T d'un omble chevalier initialement marqué dans le fleuve Hornaday et capturé dans la baie Argo (Harwood et Babaluk 2014) permettent de penser que la population du fleuve Hornaday utilise également cette région côtière pendant l'été. Les pêcheurs de Paulatuk souhaitent également déterminer l'origine de « l'omble bleu », un type d'omble chevalier qui serait différent de « l'omble de rivière » (voir Gallagher *et al.* 2017), et qui serait observé en plus grand nombre dans l'ouest de la baie Darnley (Tony Green, collectivité de Paulatuk, comm. pers.).

Les pêcheurs inuvialuits sont des chefs de file en matière de conservation, de gestion adaptative et de surveillance de leurs ressources, et sont soutenus par la structure de cogestion définie dans la Convention définitive des Inuvialuit (Ayles *et al.* 2007). Ils utilisent diverses pratiques de récolte traditionnelles, comme la pêche dans différentes zones selon un système de rotation et en ne prélevant que ce dont ils ont besoin pour assurer la durabilité à long terme de la pêche pour les générations futures. Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk décrit plusieurs de ces pratiques de récolte traditionnelles propres à la région de Paulatuk dans un document (Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk 2006) ainsi que dans le Plan de

conservation communautaire de Paulatuk (Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk *et al.* 2016). La création de la zone de protection marine Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN) en novembre 2016 souligne également l'importance de la région de l'ouest de la baie Darnley pour l'omble chevalier, la morue, le béluga, les phoques annelés et barbus, les ours polaires et les oiseaux de mer (Chambers et MacDonnell 2012, Kavik-AXYS Inc. 2012). Les pêcheurs inuvialuits sont souvent les premiers à reconnaître les signes d'un changement environnemental (Kokelj *et al.* 2012) et continuent à faire preuve de leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de gestion communautaire.

Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk a cogéré efficacement les populations d'omble chevalier dans la région de Paulatuk en intégrant les connaissances traditionnelles et scientifiques à toutes les étapes, y compris la mise en œuvre d'un niveau de récolte volontaire de subsistance, afin de promouvoir la durabilité des pêches pour les générations futures. Ses réunions sont une tribune permettant d'examiner, de vérifier et d'interpréter les données sur la récolte et d'autres sources d'information chaque année et de prendre les mesures de gestion (y compris le niveau de récolte) pour la prochaine saison de pêche. Les registres des récoltes, combinés aux programmes annuels de surveillance de la récolte et aux observations locales transmises par les pêcheurs communautaires, sont essentiels à la mise en œuvre du plan de gestion des pêches.

CONCLUSIONS

La récolte de l'omble chevalier demeure une activité culturelle et de subsistance importante pour la collectivité de Paulatuk. Entre 1968 et 2013, la récolte d'omble chevalier anadrome a varié entre 479 et 5 456 poissons, les prises les plus importantes ayant été effectuées dans les années 1980, lorsqu'une pêche commerciale était pratiquée dans la région. La fermeture de la pêche commerciale et la mise en place d'un niveau de récolte de subsistance volontaire par le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk dans les années 1990 ont été efficaces pour gérer de manière durable les populations d'omble chevalier anadrome dans la région de Paulatuk.

Les résultats présentés dans ce rapport mettent en évidence le caractère saisonnier de l'environnement dans la région de Paulatuk, et la façon dont les activités de récolte reposent à la fois sur l'accessibilité aux sites de pêche et sur les migrations annuelles de l'omble chevalier anadrome. Bien que le nombre d'ombles chevaliers confinés aux eaux intérieures qui sont pêchés chaque année soit inférieur à celui des ombles chevaliers anadromes, cette pêche printanière est toujours importante pour les pêcheurs de Paulatuk. Les récoltes estivales d'omble chevalier anadrome étaient systématiquement plus élevées que les pêches hivernales plus en amont dans le fleuve Hornaday, bien que les contributions des différentes saisons aient été variables selon les années. La région côtière à l'embouchure du fleuve Hornaday est encore l'une des plus importantes zones de récolte pour la pêche estivale sur le plan du nombre total de poissons pêchés. Cependant, il est prouvé que la communauté a déplacé une partie de sa récolte vers la région du ruisseau Lasard ces dernières années lorsque les conditions de déplacement et de pêche étaient favorables. Bien que les prises d'omble chevalier dans l'ouest de la baie Darnley, y compris dans la ZPMAN, aient été constamment plus faibles que dans les autres zones, cette région reste importante pour la collectivité de Paulatuk, et est à l'origine d'une plus grande proportion de déclarations « d'omble bleu » que les autres zones de pêche côtières de la baie Darnley.

Le niveau de récolte volontaire est le principal outil utilisé pour gérer cette pêche de subsistance et le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk, le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et les pêcheurs de Paulatuk ont recours à une enquête communautaire pour surveiller les récoltes. L'examen régulier des séries chronologiques des prises, ainsi que des données

recueillies dans le cadre des programmes de surveillance de la récolte, de même que l'évaluation des connaissances scientifiques, traditionnelles et locales par le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk, continueront à assurer la gestion durable des populations d'omble chevalier. Cette approche de cogestion adaptative garantira le maintien de la sécurité alimentaire pour les habitants de Paulatuk.

REMERCIEMENTS

Les enquêtes communautaires sur les récoltes menées de 2003 à 2013 ont été guidées par l'enquête sur la récolte des Inuvialuit (1988–1997) et le régime de cogestion établi en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit. Les auteurs souhaitent rendre hommage aux personnes qui ont eu la vision de créer le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk, notamment feu Nelson Green, Marcus Ruben, John Max Kudlak, Ruben, Tony Green, feu Don Dowler et Lois Harwood. Nous tenons à remercier Noel Green et Melanie Wolki, qui ont recueilli les données sur la récolte de la communauté entre 2003 et 2013, ainsi que tous les pêcheurs de Paulatuk pour leur participation. Noel Green, Tony Green, Joseph Illasiak Jr, Lawrence Ruben, Ray Ruben et d'autres pêcheurs membres du Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk ont partagé leurs précieuses connaissances sur les lieux de récolte. Le Groupe de travail sur l'omble de Paulatuk et le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk ont vérifié et approuvé les résultats présentés dans ce rapport. Les enquêtes menées de 2003 à 2010 ont été financées et coordonnées en collaboration par le MPO, le Service canadien de la faune (SCF) et la Division des ressources, de la faune et du développement économique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (aujourd'hui Ressources environnementales et naturelles). Les enquêtes sur la récolte de poissons et de mammifères marins menées depuis avril 2010 ont été soutenues chaque année par des fonds de mise en œuvre établis dans le cadre de la Convention définitive des Inuvialuit. Nous remercions le Comité mixte de gestion de la pêche pour son soutien continu à ces enquêtes sur la récolte et pour son leadership dans la cogestion des pêches dans la région désignée des Inuvialuit. Nous remercions les employés du MPO suivants pour leur soutien à ces enquêtes : Sam Stephenson, Erin Hiebert, Kevin Bill, Amanda Joynt, Sarah Buckle, Larry Dow et Colin Gallagher. Nous remercions le Secteur des océans du MPO qui nous a fourni l'accès à ArcGIS via la plateforme en ligne de la région désignée des Inuvialuit. Enfin, nous remercions Margaret Treble, Colin Gallagher, Lawrence Ruben et Kate Snow pour leur précieuse révision de ce rapport. Nous nous excusons sincèrement auprès de toute personne que nous aurions pu omettre.

RÉFÉRENCES CITÉES

- Ayles, B.G., Bell, R., and Hoyt. 2007. Adaptive Fisheries Co-Management in the Western Canadian Arctic. *In* Adaptive Co-Management: Collaboration, learning, and multi-level governance. Edited by Armitage, D., Berkes, F., and N. Doubleday. UBC Press, Vancouver. pp. 125–150.
- Boguski, D.A., Gallagher, C.P., Howland, K.L., and Harris, L.N. 2016. [Genetic stock identification and mixed-stock fishery analysis of Arctic Char \(*Salvelinus alpinus*\) in Darnley Bay, Northwest Territories](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2015/023. v + 18 p.
- Canada. 2005. The Western Arctic claim: The Inuvialuit Final Agreement as amended. Department of Indian Affairs and Northern Development, Ottawa, ON. 162 p.

-
- Chambers, C. and MacDonnell, D. 2012. The ecological overview and assessment report for the Anuniaqvia Niqiyuam Area of Interest. Final Report prepared for Fisheries and Oceans Canada. North/South Consultants Inc., Winnipeg, MB. x + 117 p.
- DFO. 1999. [Hornaday River Arctic Charr](#). DFO Science Stock Status Report D5-68. 12 p.
- Gallagher, C.P., Howland, K.L., and Harwood, L. 2017. [Harvest, catch-effort, and biological information of Arctic Char \(*Salvelinus alpinus*\) collected from subsistence harvest monitoring programs at Hornaday River, Lasard Creek, and Tippitiuyak, Darnley Bay, Northwest Territories](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2016/108. v + 81 p.
- Harris, L.N., Boguski, D.A., Gallagher, C.P., and Howland, K.L. 2016. Genetic Stock Identification and Relative Contribution of Arctic Char (*Salvelinus alpinus*) from the Hornaday and Brock Rivers to Subsistence Fisheries in Darnley Bay, NT. *Arctic*. 69(3): 231–245.
- Harwood, L.A. 1999. [Status of anadromous Arctic charr \(*Salvelinus alpinus*\) of the Hornaday River, Northwest Territories, as assessed through a community-based sampling of the subsistence fishery, August–September 1990–1998](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 1999/182. 32 p.
- Harwood, L.A. 2009. [Status of anadromous Arctic charr \(*Salvelinus alpinus*\) of the Hornaday River, Northwest Territories, as assessed through harvest-based sampling of the subsistence fishery, August-September 1990-2007](#). *Can. Man. Rep. Fish. Aquat. Sci.* 2890. vii + 33 p.
- Harwood, L.A. and Babaluk, J.A. 2014. Spawning, overwintering and summer feeding habitats used by anadromous Arctic Char (*Salvelinus alpinus*) of the Hornaday River, Northwest Territories, Canada. *Arctic*. 67(4): 449–461.
- Joint Secretariat. 2003. The Inuvialuit Harvest Study: Data and methods report 1988–1997. Joint Secretariat, Inuvik, Northwest Territories. v + 202 p.
- Kavik-AXYS Inc. 2012. Traditional and local knowledge workshop for the Paulatuk Area of Interest. Final Report prepared for Fisheries and Oceans Canada. v + 57 p.
- Kokelj, S.V., Lantz, T.C., Solomon, S., Pisaric, M.F.J., Keith, D., Morse, P., Thienpont, J.R., Smol, J.P. and Esagok, D. 2012. Using multiple sources of knowledge to investigate northern environmental change: Regional ecological impacts of a storm surge in the outer Mackenzie Delta, N.W.T. *Arctic*. 65(3): 257–272.
- MacDonnell, D.S. 1987. Report on the enumeration of the 1986 upstream migration of Arctic Charr in the Hornaday River, N.W.T. and the evaluation of a weir as a method of capturing fish for commercial harvest. A report prepared by North/South Consultants Inc. for the Fisheries Joint Management Committee, Inuvik, NWT, and the Department of Fisheries and Oceans. 42 p.
- MacDonnell, D.S. 1988. Report on the test fisheries conducted at the Hornaday, Brock, and Horton Rivers in 1987-88, and an evaluation of the Arctic Char fishery at Paulatuk, N.W.T. A report prepared by North/South Consultants Inc. for the Fisheries Joint Management Committee, Inuvik, NWT, and the Department of Fisheries and Oceans. 62 p.
- MPO. 2016. [Évaluation du stock d'ombles chevaliers \(*Salvelinus alpinus*\) dans la région de la baie Darnley, dans les Territoires du Nord-Ouest](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci.* 2015/024.
-

-
- PCWG (Paulatuk Char Working Group). 2006. Paulatuk Char Management Plan 2003-2005, 2006-2007 Additionally Continued. Fisheries Joint Management Committee, Inuvik, NT. 14 p.
- PHTC (Paulatuk Hunters and Trappers Committee), Paulatuk Community Corporation, the Wildlife Management Advisory Council (NWT), the Fisheries Joint Management Committee (FJMC) and the Joint Secretariat. 2016. Paulatuk Community Conservation Plan. Fisheries Joint Management Committee, Inuvik, NT. 188 p.
- Roux, M.J., Harwood, L. A., Illasiak, J., Babaluk, J.A., and de Graff, N. 2011. [Fishery resources and habitats in a headwater lake of the Brock River, NT, 2003-2005](#). Can. Manuscr. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2932: viii + 61 p.
- Stephenson, S.A. 2004. [Harvest studies in the Inuvialuit Settlement Region, Northwest Territories, Canada: 1999 and 2001-2003](#). Can. Manuscr. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2700: vi + 34 p.
- Usher, P.J. 2002. Inuvialuit use of the Beaufort Sea and its resources, 1960–2000. *Arctic*. 55(Supp. 1):18–28.
- Usher, P.J., and Wenzel, G. 1987. Native harvest surveys and statistics: A critique of their construction and use. *Arctic*. 40(2):145–160.
- Usher, P.J., Wysocki, W., and Larcombe, P. 1996. Evaluation of the Inuvialuit Harvest Study. Report prepared by P.J. Usher Consulting Services and Symbion Consultants for the Joint Secretariat, Inuvik, Northwest Territories.
- Zhu, X., Gallagher, C.P., Howland, K.L., Harwood, L.A., and Tallman, R.F. 2017. [Multimodel assessment of population production and recommendations for sustainable harvest levels of anadromous Arctic Char, *Salvelinus alpinus* \(L.\), from the Hornaday River, Northwest Territories](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2016/116. v + 81 p.

ANNEXE 1 : EXEMPLE DE FORMULAIRE D'ENQUÊTE SUR LA RÉCOLTE

Paulatuk étude sur la récolte des poissons et mammifères marins (2013 à 2014)	Numéro de chasseur	Communauté Paulatuk
	Date de l'entrevue	Intervieweur
Formulaire d'information sur la récolte:		à _____

Avez-vous pêché ou chassé des baleines / phoques ce mois ? OUI NON Si oui, remplissez les informations sur la récolte

Code de récolte :

1) récolté	2) essayé, mais pas de récolte	3) n'a pas récolté
4) n'a pas pu contacter	5) ne voulait pas être interviewé	6) autre (veuillez préciser)

POISSON				
Code de récolte	Espèce	Date de récolte	Numéro	Lieu de récolte
	Omble chevalier (anadrome)			

De ces ombles chevaliers récoltés :

- a) Étaient-ils déjà comptabilisés par le moniteur d'omble chevalier d'été?
 OUI NON PARTIELLEMENT si partiellement, combien étaient déjà comptabilisés? _____
- b) Ont-ils été capturés dans le cadre de la pêche hivernale des aînés?
 OUI NON PARTIELLEMENT si partiellement, combien? _____
- c) Y avait-il des ombles bleus?
 OUI NON si oui, combien et où ont-ils été capturés? _____

	Grand corégone			
	Corégone tschir			
	Omble de lac			
	Hareng de lac			
	Omble chevalier confiné aux eaux			
	Autre (préciser)			

MAMMIFÈRES MARINS						
Code de récolte	Espèce	Date de récolte	Nombre récolté	Coincé et perdu	Sexe	Lieu(x) de récolte
	Béluga					
	Phoque annelé					
	Phoque barbu					

(male = M, femelle = F, inconnue = UK)

AUTRES COMMENTAIRES :

Comment était la pêche / chasse par rapport aux saisons précédentes?

Avez-vous remarqué quelque chose d'inhabituel (p. ex. poisson inhabituel, cicatrices, parasites)? OUI NON
 Si OUI, veuillez expliquer pourquoi

Remarque : ce formulaire est d'une traduction du formulaire original qui est seulement disponible en Anglais.